

COMMISSION EXTRAMUNICIPALE SANTE /SOLIDARITE

DU 27/01/2021 18H30

Présents :

Arnaud Catherine, Baillaud Jean Claude, Bonnetin Nathalie,
Dupré Laurent, Gallerne Nolwen,

Guillaud Jean Philippe, Passaretti Alexandre, Regard Marie
Thérèse, Cassagne Valérie, Landais Michèle, Chavancy
Margaux, Volta Brigitte

Drogoz Alexandre, Chevallet Dominique, Mandron Arlette,
Candela Véronique, Petit Solange , Baillaud Nicole, Moulènes
Thomas, Gros Joelle ,Jean Philippe Bayon

Excusés

Egéa Stéphanie, Fivel Demoret Claire, Garden Stéphanie,
Géhant Maryse, Gomez Maryse, Sanfratello Betty, Vialle
Caroline, Guyon Patrick.

1) Nicole Baillaud ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes, et précise l'importance de la relation municipalité /habitants /professionnels pour faire vivre la démocratie.

- procède à la lecture de la CHARTE qui régit le fonctionnement de la commission Extra Municipale. Cette charte sera signée par tous les participants.

- Propose à l'approbation de l'assemblée Mr THOMAS MOULENES comme Président : pas d'objections

MME Joelle Gros est désignée comme secrétaire de séance.

2) La parole est donné au Président qui va diriger cette soirée. Il est également le garant que les décisions, les propositions faites au cours de ces séances soient remontées à l'exécutif.

M. MOULENES se présente à l'assemblée et explique son lien avec une commission axée sur la santé .

Il fait un état des lieux quant à la situation médicale sur SAINT CHEF :

-le PROJET : un pôle médical regroupant sur un même site Médecins et Para- Médicaux. Et ainsi répondre à un besoin urgent de proximité médicale.

C'est un projet communal à visée territoriale.

C'est le site de l'IME déjà voué pendant plusieurs années au médical, qui a été retenu comme lieu de regroupement des activités Médicales et para médicales, et qui plus est à retenu l'attention des professionnels qui l'ont visité.

Actuellement :

- un projet très avancé : Une Association « A LA CROISEE DES CHEMINS » :

centre de soins solidaires pour les patients et centre de formation pour les soignants axé principalement sur les soins de chaleur

-3 médecins intéressés qui devraient se positionner définitivement sous peu (l'une d'entre eux serait à mi-temps sur un poste de médecin généraliste et l'autre mi-temps en tant que gériatre sur la maison de retraite).

-Au niveau des autres professionnels de santé sont déjà intéressés : un ostéopathe, les cabinets infirmiers de Saint Chef, 2 orthophonistes, une sage femme.

Compte tenu des travaux de rénovation, les installations sont en principe prévues entre Mars et Septembre 2021.

Le Président invite tous les professionnels intéressés à s'inscrire dans cette démarche. St Chef a un réel besoin de dynamisme en matière Médico/sociale

Un rendez-vous leur sera proposé sur les lieux. Tous sont invités à faire connaître en mairie la surface nécessaire à leur activité et leurs impératifs de configuration de leur cabinet.

- une autre hypothèse a été également envisagée : la TELE CONSULTATION :

C'est à l'heure actuelle une possibilité envisagée par beaucoup de communes en mal de médecins.

La commune est en contact avec une société : son avantage :

la télé consultation se fera en présence d'un Infirmier libéral qui aidera le médecin dans son auscultation et humanisera cet échange.

Pour terminer cet état des lieux Nicole précise qu'une demande de requalification du zonage médical a été demandée aux différentes autorités de Tutelle pour que SAINT-CHEF passe en zone prioritaire : c'est permettre aux médecins qui s'installent de bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 58000€

Le Président souligne que la commission santé n'a pas comme unique but la recherche de professionnels, mais aussi de développer une politique de santé envers la population comme :

des actions

-avec le Collège : cette année l'accent est mis sur « la dangerosité des écrans »

-avec le département : un contact avec l'association « les défis d'Armand » pour la Sclérose en plaque .

Avec La Covid, des actions sont pensées en attente de pouvoir se réaliser.

Toutes les idées seront les bienvenues.

3) temps d'échanges avec l'assemblée

1 Quelle sera la relation mairie/professionnels de santé ?

Réponse : une relation de bailleur à locataire. La mairie interviendra comme facilitateur au niveau des conditions en tenant compte dans la mesure du possible des exigences de leur activité. Pour le reste, il appartient aux libéraux de monter leur projet en faisant part à la mairie de leur souhait

de pièces communes dans les locaux, de la configuration de leur cabinet.

2 le flux automobile va augmenter dans le secteur, qu'avez-vous prévu ?

Réponse : des parkings supplémentaires et un élargissement de la voie routière.

3 Qu'est-ce que la téléconsultation ? Voir ci-dessus. Les professionnels confirment que pour ne pas faire concurrence aux généralistes, s'il y a téléconsultation ; elle devrait être pensée avec des spécialistes.

4 Le Coworking :

Est- il envisageable pour l'installation de libéraux que quelques jours ou demi-journées par semaine ?

Réponse : les locaux vacants à FREDERIC DARD peuvent tout à fait s'y prêter

5 Etes-vous dans une logique de démocratie sanitaire ?

Réponse : Nous ne voulons pas être dans une logique purement financière. L'important est de donner une réponse médicale de proximité aux habitants de SAINT Chef

6 Avez-vous pensé à la création d'une CPTS ?

Réponse : Nicole explique ce qu'est une CPTS

Communauté Professionnelle de Territoire de Santé

c'est un outil de coordination et d'organisation au sein du système de santé : coordonner sur un même territoire des

pratiques de santé, pour améliorer l'organisation et l'offre des soins.

Nous inciterons et soutiendrons les professionnels à mettre en place ce système.

7 Y a-t-il possibilité de faire autre chose que médical sur le site de l'IME ?

Réponse : oui possible social, coworking, culturel

A l'IME dans les anciens locaux administratifs il y a encore 100m² RDC 100m² étage

8 La mairie peut-elle imposer bonne entente ?

Réponse : Il n'y a rien à imposer, La mairie compte sur le professionnalisme de chacun des professionnels qui s'installeront. La mission d'une municipalité est de proposer des locaux, l'exercice médical reste celle des praticiens.

Les professionnels entre eux peuvent rédiger une charte. La mairie a bien compris qu'il fallait une pièce de réunion.

Le loyer sera par local. Les charges : eau, électricité seront mutualisées. A voir pour ménage.

9 Michèle Landais par son expérience professionnelle attire l'attention des élus pour surdimensionner les cellules pour installation fibre de façon à éviter de remettre en question l'installation au bout de quelques années.

10 Pourquoi ne communique-t-on pas déjà sur le projet sur site et facebook mairie, journal ?

Réponse : c'est encore trop tôt, rien n'est finalisé

La réunion s'achève en réinvitant les professionnels intéressés à se faire connaître en mairie

Les membres de la commission seront invités prochainement à une visite des lieux. Mr Moulènes donne ses coordonnées pour toutes questions moulenes.thomas@gmail.com